

Téléphone : 01 58 39 30 20 Télécopie : 01 43 67 62 14

contact@solidaires.or

www.solidaires.org









Ne pas trahir le mandat des salariés

Le mouvement de grève initié le 18 Octobre est toujours très fort, plus fort même qu'en 1995, en particulier dans le secteur des Transports :

- à la SNCF, la mobilisation se maintient à un niveau élevé pour une grève reconductible, les Assemblées Générales du Personnel sont de plus en plus massives et reconduisent le mouvement dans la plupart des lieux de travail.
- A la RATP également, le mouvement se poursuit.

Dans les Industries Electriques et Gazières (EDF et GDF en particulier), malgré une forte mobilisation le 18 Octobre et le 24 novembre (60% dans la production), la situation est désolante car aucune des fédérations excepté SUD Energie n'a appelé à la grève reconductible : la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC n'ont appelé qu'à une grève de 24h tandis que la CGT et FO se s'en remettent aux décisions des assemblées générales de personnel dans chaque unité de travail.

Cette absence d'appel conduit à un taux de grévistes faible, malgré des assemblées générales qui, dans diverses unités, continuent d'appeler à la reconduction et à une intervention forte sur l'outil de travail (coupures et baisses de charge).

Pourquoi une telle stratégie des fédérations syndicales représentatives dans ce secteur, alors que la mobilisation se poursuit massivement dans le transport et que le niveau de syndicalisation du secteur des IEG est aussi important que dans les transports ?

Dans le secteur du spectacle, le mouvement est suspendu dans la plupart des lieux mais devrait reprendre en début de semaine prochaine.

Dans l'ensemble des secteurs concernés par les régimes spéciaux – SNCF, RATP, EDF-GDF, Spectacle, Culture – les appels des assemblées du personnel se multiplient pour demander aux directions des syndicats de respecter les revendications avancées depuis le début du mouvement par les salariées : 37,5 annuités, abandon des décotes, indexation des retraites sur les salaires et non sur les prix.

Les organisations de l'Union syndicale Solidaires respecteront ces revendications.

Nous espérons que les autres fédérations respecteront le mandat des salariés qu'elles représentent, exprimé par les assemblées du personnel.

Le maintien d'une unité syndicale ne peut être le prétexte à trahir ce mandat.

Dans le même temps, la mobilisation des étudiants contre la loi sur les universités ne cesse de croître, malgré une répression policière inacceptable. Cette mobilisation, ainsi que le mouvement du 20 Novembre appelé par l'ensemble des organisations syndicales de la Fonction Publique pour les salaires, l'emploi, le statut et la défense du service public, doivent être l'occasion de construire un mouvement interprofessionnel reconductible, seul capable d'empêcher les régressions sociales sans fin planifiées par le Gouvernement.

Les syndicats SUD-Rail, SUD Energie, SUD RATP, SUD Spectacle et SUD Culture, avec l'Union syndicale Solidaires, soutiennent les luttes engagées dans les différents secteurs, appellent à la grève reconductible dans ces secteurs, et appellent l'ensemble des Fédérations syndicales au respect de leur mandat.